

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

4 crédits	30.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Carlier Jean-Yves ;Crépeau François ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le contenu de l'enseignement est destiné à évoluer au cours du temps, un nouveau thème pouvant être défini, dans l'esprit des concepteurs du programme, tous les trois ans. Le cours pourrait aborder dans une perspective interdisciplinaire soit certaines problématiques actuelles (droits de l'homme et environnement, droits de l'homme et télécommunications, droits de l'homme et monde du travail...), soit la protection spéciale due à certaines catégories de personnes (demandeurs d'asile et réfugiés, populations pauvres, enfants...).
Acquis d'apprentissage	<p>1 Le cours de questions spéciales devrait permettre d'aborder certaines questions particulièrement actuelles dans le développement contemporain des droits de l'homme, et cela suivant une perspective interdisciplinaire, l'enseignement devant être offert en co-titulature par deux personnes de disciplines différentes.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu	<p>CONTENU Le cours porte sur le droit d'asile et des réfugiés. Une première partie est juridique (20 heures). Elle analyse les différences entre les notions d'asile et de réfugiés. Elle comporte une analyse très détaillée en droit international et en droit comparé de la définition de réfugié. Une deuxième partie est philosophique (10 heures). Elle propose une analyse de la même notion de réfugié à partir de textes philosophiques (Hannah Arendt, Michel Foucault). METHODE La partie juridique est basée sur la jurisprudence. La partie philosophique est basée sur un portefeuille de textes. Les étudiants sont invités à participer activement, éventuellement par l'organisation d'une demi-journée d'étude.</p>
Autres infos	//
Faculté ou entité en charge:	DRT

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en droit international	DRIN2MC	5		
Master [120] en anthropologie	ANTR2M	4		